

MONTGERON-RANDONNEES
Club F.F.R.P. n° 03463
Complexe Omnisports A. Picot
56 rue de Mainville 91230 MONTGERON
Président : Didier MAURIN
port. : 06 82 57 10 43
email : didier.randomontgeron@orange.fr
site : www.montgeronrandonnees.org



FFRandonnée 
www.ffrandonnee.fr

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 FEVRIER 2020

Présents :

Didier MAURIN	: Président
Daniel DUVAL	: Adjoint au Président
Alain LENFANT	: Vice-Président
Jean-Yves DUBOIS	: Trésorier
Gilles BORZAKIAN	: Secrétaire
Dominique BERTHIER	: Membre du Conseil d'Administration
Christian WINKOPP	: Membre du Conseil d'Administration

Invités non membres du CA :

Christian BOULEAU
Gilles PAQUELIER
Chantal PLANCHON

Ouverture de la séance par le Président à 16h30.

1) Question préalable : recherche de la constitution d'un bureau à l'issue de la prochaine AG

Compte tenu du renoncement de Didier à présenter sa candidature au renouvellement de sa fonction il est indispensable d'avoir au prochain Conseil d'Administration un candidat au poste de Président de l'association. Dans ce but un appel à candidature a été lancé. Pour encourager l'émergence de propositions une évolution de la constitution actuelle du bureau est préconisée en y ajoutant un deuxième Vice-Président domicilié localement qui aura en charge de partager les tâches du Président en accord avec celui-ci, en particulier les diverses réunions avec les collectivités locales.

A l'issue d'un échange positif des participants à la réunion la situation est la suivante :

-sur les 5 postes à pourvoir au prochain CA, deux administrateurs actuels se représentent (Alain LENFANT et Christian WINKOPP), deux autres ne se représentent pas (Daniel DUVAL et Didier MAURIN) et un poste renouvelable en 2022 est vacant du fait de la démission de Katia AUBERT. Nous disposons donc de trois places d'administrateurs pour de nouvelles entrées au CA.

-Pour la constitution du futur bureau nous avons connaissance de deux candidats potentiels au poste de Président : Gilles PAQUELIER, présent aux débats, et Jean-Michel JOLLET absent à cette réunion du CA. Alain LENFANT prendra contact avec Jean-Michel JOLLET pour l'informer de la situation et lui faire préciser ses intentions (maintien de sa candidature à la Présidence, éventuellement à une Vice-Présidence, ou comme administrateur hors bureau, voire renoncement à la candidature au CA).

En fonction de sa réponse nous pourrons faire entrer au CA une ou deux autres personnes. Christian BOULEAU et Chantal PLANCHON, présents aux débats, sont candidats actuellement au poste d'administrateur. Outre Christian WINKOPP ils se sont déclarés prêts, si besoin, à assurer le poste de Vice-Président en soutien du Président.

Le secrétaire souhaite qu'une fois la situation clarifiée nous nous employons à désintéresser d'autres candidatures éventuelles au CA afin de simplifier au maximum l'élection du CA à la prochaine AG. Des candidatures supplémentaires entraîneraient une procédure beaucoup plus lourde et longue que celle que nous avons pratiquée à main levée les années précédentes.

Hors réunion : Alain LENFANT a contacté Jean-Michel JOLLET. Celui-ci, considérant que nous avons une solution qui assure la pérennité de l'Association, retire sa candidature y compris au CA.

2) Rapport moral 2019

Aucune remarque n'est formulée sur le projet de bilan élaboré par Alain.

L'effectif, arrêté à fin 2019, montre une baisse manifeste, en partie due aux mesures restrictives prises sur les inscriptions de la marche nordique motivées par l'indisponibilité de Serge LAQUAIRE.

L'association a douloureusement ressenti la perte de 3 de ses membres décédés au cours de l'année : Isabelle LARNE, Jean-Louis NOURRY et Elisabeth LEBLANC.

Suite à des indisponibilités d'animateurs pour cause médicale (Serge), à l'arrêt d'activité de Jacques depuis l'été et à deux autres inactifs depuis quelques années, la conduite des sorties s'est trouvée en situation tendue et même critique pour ce qui est de la marche nordique. Pour la randonnée pédestre la disponibilité de deux nouveaux animateurs certifiés en dernière partie de l'année (Jean-Yves et Jocelyne) a heureusement amélioré la situation.

3) Rapport financier

L'année budgétaire, maintenant calée sur l'année civile, s'est terminée le 31 décembre 2019. Jean-Yves a établi le bilan financier dans une forme et une structure nouvelles. Comme toute évolution importante cette mise en place a requis un temps et des efforts tous particuliers.

Le résultat d'exploitation est positif.

Le budget prévisionnel élaboré est sous contrainte. Le Président fait remarquer que les dépenses liées aux festivités (galettes et repas A.G.) sont minimisées et insuffisantes. Le trésorier affirme ne pas porter de jugement sur tel ou tel usage des moyens financiers à disposition. La situation prévisionnelle est celle décrite. Il convient d'en tirer les conséquences qui en résultent.

4) Election de 5 membres du CA et structure du bureau

Voir la question préalable qui a traité le sujet

5) Cotisations rentrée 2020

A l'AG précédente une augmentation d'un euro de la cotisation avait été décidée. Elle a été absorbée par une augmentation égale de la licence par la Fédération dès la rentrée 2019. Une nouvelle hausse de 1€ est annoncée pour la rentrée 2020 ce qui portera le montant licence+assurance perçu par la fédération à 28€.

Le CA a souhaité proposer de porter la cotisation à 36€ à la rentrée 2020 pensant augmenter la part restant à l'association à 9€ par inscription (prise en compte du budget tendu de l'année en cours), avec pour objectif de constituer une réserve afin de préfinancer des formations d'animateurs.

Hors réunion : il s'avère après vérification qu'à la rentrée 2019 le coût de la licence a augmenté de 1€ le portant à 27€. Cette hausse n'avait pas été anticipée dans le niveau de la cotisation de 34€ ne laissant que 7€ par adhésion à l'association. Nous sommes donc devant l'alternative suivante :

-soit nous confirmons de fixer le niveau de la prochaine cotisation à 36€ et la part revenant à l'association sera rétablie à 8€ (choix 1)

-soit il nous faut porter la cotisation à 37€ et dans ce cas la part revenant à l'association sera bien de 9€ (choix 2)

Cette question doit être tranchée avant l'AG. Dès réception de ce compte rendu nous demandons à chaque membre du CA de formuler son choix par mail dans les 48h auprès du Président avec copie au bureau. L'absence de réponse dans ce délai sera traitée comme une abstention.

Le bureau vous remercie de votre compréhension vis-à-vis de cette contrainte dictée par l'urgence

6) Formation des nouveaux animateurs

Pour accompagner et encourager les candidatures à la formation d'animateur, le CA décide d'avancer aux candidats les 80% du coût qu'accepte de rembourser la Fédération, les 20% restants étant déjà pris en charge par l'association.

Il est rappelé que cette décision impacte le besoin en fond de roulement de l'association.

Jean-Yves indique qu'il a intégré l'impact de deux formations dans le budget prévisionnel.

La situation de santé de Serge et la pénurie d'animateurs agréés en marche nordique mettent cette activité en grande difficulté. Le CA maintient l'activité en fonction des possibilités d'animation mais il est urgent de trouver au moins un animateur supplémentaire pour assurer la pérennité de cette activité qui vise à encadrer 3 séances par semaine; dans un premier temps, ce sont surtout celles du mardi et du samedi qui sont concernées.

7) Rôle des animateurs

Suite à l'observation de dérives le Vice-Président souhaite effectuer un rappel aux adhérents sur le respect dû aux animateurs et à leurs consignes.

8) Participation aux événements locaux en 2020

- Forum :
 - voir à réaliser un flyer à distribuer à cette occasion.
 - vérifier la disponibilité et l'état de la dernière banderole existante et envisager la réalisation d'une nouvelle banderole
- Fête de la ville : rechercher une animation du stand type questionnaire à remplir avec gobelet en récompense pour les participants
- Journée verte et bleue : la place de l'association dans les animations du jour reste à renégocier
- Prévoir la récupération éventuelle des photos existantes et la réalisation de photos de randonnée grand format pour augmenter l'attractivité des stands des animations et événements auxquels nous sommes associés.

9) Fête de la randonnée

Suite au peu de succès des dernières éditions et à l'arrivée de deux nouvelles manifestations (fête de la Ville et journée verte et bleue) ce type d'événement reste suspendu

10) Subventions

Le Président annonce le versement de la subvention municipale à hauteur de 580€. Ce montant est légèrement supérieur à ce que prévoyait le budget prévisionnel qui tenait compte de la baisse d'effectifs.

Le Président indique que la subvention départementale en attente devrait être d'environ 600€.

11) Remboursement de formations

A la demande de Jean-Yves le CA confirme son accord pour le remboursement des 20% résiduels des formations récentes de Jean-Yves et Jocelyne DUBOIS.

Cette règle déjà votée pourra être inscrite dans un document à créer répertoriant les règles de fonctionnement en vigueur décidées par le CA.

Évocation également de règles (à établir ?) sur les dépenses de toute nature (matériel, nourriture) qui peuvent être engagées au nom de l'association par certains de ses membres. Quelles autorisations ? Pour qui ?

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président

Le Secrétaire